



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques**

Section d'Ille-et-Vilaine

LIMINAIRE POUR LA CAPL DU 14 NOVEMBRE 2013

Cette CAP locale est réunie pour émettre un avis sur les propositions d'inscription sur la liste d'aptitude de C en B de la Direction d'Ille et Vilaine.

FODGFIP constate que malheureusement, le nombre de postulants est en nette diminution par rapport aux dossiers recensés l'année dernière. Le nombre de dossiers classés en "excellence" est passé d'une trentaine l'an dernier à 18 seulement.

Les nouvelles modalités d'affectation des promus, notamment ceux originaires de la gestion publique ainsi que les restrictions budgétaires peuvent en être les causes.

Nous rappelons que le syndicat national FODGFIP, avait revendiqué le maintien des promus dans leur département, dit "droit au retour"

Ce dispositif existait dans la filière gestion publique jusqu'à l'année dernière. Il aura permis la promotion sociale de nombreux collègues pour qui la mobilité forcée constitue naturellement un frein.

Le syndicat FODGFIP revendique toujours cette possibilité et son extension à l'ensemble des agents des Finances Publiques quelle que soit leur filière d'origine et la nature de promotion, concours interne, concours interne spécial, liste d'aptitude.

En effet, dès lors qu'un agent de catégorie C, promu B, participe au mouvement de mutation, son emploi en catégorie C est libéré et pourvu par mutation. En cas de refus, la seule solution retenue par l'administration est le reversement ALD en catégorie C du département.

FODGFIP dénonce ces modalités d'affectation comme étant un recul à l'ascenseur social.

Pour FODGFIP, cette "démarche stratégique" constitue un prétexte pour de futures suppressions d'emploi, la diminution des promotions, la réduction du réseau et des missions

Il faut également rappeler que le projet de loi de Finances 2014 pour les Directions de Bercy se caractérise par une poursuite de la politique d'austérité